

PRONONCIATION DU LATIN

Extrait d'une lettre circulaire de Mgr l'archevêque de Montréal au clergé de son diocèse, en date du 4 décembre 1905.

Mes chers collaborateurs,

 A *Semaine religieuse* du 13 avril 1903, parlant de l'introduction du chant de Solesmes à la cathédrale et dans quelques communautés de Montréal, faisait la juste remarque que ce chant s'accommode mal de la prononciation française du latin, et donnait les principales divergences qui existent entre cette dernière et la prononciation à la romaine.

Aujourd'hui, le *Motu proprio* de Pie X sur la " musique sacrée " mis en vigueur demande que le chant grégorien soit en honneur dans toutes les églises. Je crois donc toucher une question, sinon nécessairement liée à celle de la réforme du chant grégorien, du moins intimement unie avec elle : je veux parler de la prononciation du latin.

Cette question est à l'ordre du jour, et elle a fait dans ces derniers temps l'objet d'études sérieuses. On désire surtout l'unité de prononciation. Dans ses desseins providentiels, Dieu voulait que les successeurs de Pierre fissent de la langue des triomphateurs romains, l'idiome par excellence de la sainte Eglise catholique. N'est-il pas important que cette langue *une*, qui est le langage officiel de l'Eglise, soit prononcée d'une manière uniforme ? Je crois maintenant opportun d'introduire cette unité de prononciation en manifestant le désir que l'on adopte la prononciation romaine. Evidemment cette réforme ne saurait s'effectuer parfaitement tout d'un coup ; mais il serait facile de commencer par les maisons d'éducation, par les couvents et les collèges, où l'on ne saurait rencontrer d'obstacles sérieux. Dans les séminaires, les jeunes générations sacerdotales apprendront facilement par la théorie et la pratique les notions sommaires de cette prononciation, dont